

Aide à l'écriture de films en région Bourgogne Franche-Comté

-
Dispositif d'accompagnement des auteurs



région **BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**



Les Petites Caméras
ASSOCIATION DE CINÉASTES

Introduction

Avec le soutien du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, l'APARR et Les Petites Caméras proposent, dès 2015, un dispositif d'accompagnement des auteurs dans l'écriture de leurs films.

Ce dispositif répond au **besoin de renforcement de l'aide à l'écriture** qui peut désormais prendre deux formes :

- une aide financière,
- un accompagnement à l'écriture à l'année.

Le dispositif permet d'accompagner des auteurs, de les aider à trouver ce qui fait la spécificité et la force de leur proposition et de les assister afin qu'ils puissent aborder le monde professionnel de façon optimale pour leur projet. Ouvert aux projets de fiction comme de documentaire, il est **réservé aux auteurs bénéficiant de l'aide à l'écriture** accordée par la Région Bourgogne.

Ce dispositif est coordonné par **l'APARR** (Association des professionnels de l'audiovisuel Rhin-Rhône) depuis 2015, en lien avec **Les Petites Caméras**.

- **L' APARR** a pour vocation de travailler au renforcement et à la promotion de la filière audiovisuelle et cinématographique en Bourgogne Franche-Comté. Elle coordonne ainsi un portail ressources (aparr.org), une opération de diffusion des films régionaux (*Docs ici, Courts là*), mais aussi par des rencontres et ateliers professionnels tout au long de l'année..
- **Les Petites Caméras** est une association qui s'appuie sur un **réseau d'auteurs-réalisateurs** partageant une conception exigeante du cinéma et la volonté de transmettre leurs savoir-faire. Elle organise notamment des ateliers de réalisation et accompagne des auteurs dans l'écriture de leur film.

Les principes généraux

L'accompagnement se déroule sur une période d'un an pour permettre un véritable travail de fond et prend plusieurs formes complémentaires :

1) Le parrainage

Chaque projet est accompagné par un intervenant professionnel (scénariste), choisi en fonction des besoins du projet et du parcours de son auteur. Tout au long de l'année, le scénariste analyse son évolution. Avec l'auteur, il redéfinit la problématique, affine le résumé et les intentions de réalisation, développe de nouveaux axes de recherche et précise le dispositif de tournage. Il accorde aussi une attention particulière à la structure et à la clarté du dossier.

2) L'atelier d'écriture collectif

Un temps de travail collectif rassemblant l'ensemble des auteurs et des intervenants est prévu : la **mise en commun des problématiques** permet une concentration des efforts, un échange de points de vue, et aide à définir les différentes méthodes de travail.

3) Le lien au monde professionnel

Le dispositif a aussi vocation à aider les auteurs à **construire/consolider leur réseau professionnel**. Le temps de travail collectif est ainsi imaginé dans la mesure du possible en relation avec un événement cinématographique déjà existant, pour permettre aux auteurs de profiter de projections, débats et rencontres avec les professionnels ; le dispositif étant susceptible d'évoluer et d'être progressivement complété par d'autres temps de rencontre et de travail.

Contact

APARR

Maison des associations
2, rue des Corroyeurs – BP JJ12
21000 DIJON
mail : melanie@aparr.org
tel : 06 20 41 62 89
site internet : www.aparr.org

LES PETITES CAMERAS

12, rue des dames Vermiglio
89100 SENS
mail : contact@lespetitescameras.fr
contact (coordination artistique) : kellerbenoit@orange.fr
site internet : <http://lespetitescameras.fr/ecriture/>